

Arrêté ministériel n° 2003-251 du 7 avril 2003 approuvant la modification du règlement intérieur de la Caisse de Compensation des Services Sociaux

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	7 avril 2003
Publication	Journal de Monaco du 11 avril 2003 ^[1 p.3]
Thématiques	Protection sociale ; Aide et action sociales

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2003/04-07-2003-251@2023.04.12>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu l'ordonnance-loi n° 397 du 27 septembre 1944 portant création d'une Caisse de Compensation des Services Sociaux ;
Vu l'ordonnance souveraine n° 92 du 7 novembre 1949 modifiant et codifiant les ordonnances souveraines d'application de l'ordonnance-loi n° 397 du 27 septembre 1944, susvisée, modifiée ;
Vu l'ordonnance souveraine n° 4.739 du 22 juin 1971 fixant le régime des prestations dues aux salariés, en vertu de l'ordonnance-loi n° 397 du 27 septembre 1944, en cas de maladie, accident, maternité, invalidité et décès, modifiée ;
Vu l'arrêté ministériel n° 91-688 du 20 décembre 1991 approuvant le règlement intérieur de la Caisse de Compensation des Services Sociaux ;
Vu les avis émis respectivement par le Comité de Contrôle et le Comité Financier de la Caisse de Compensation des Services Sociaux les 27 et 29 mars 2001 ;
Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 2 avril 2003 ;

Article 1er

Sont approuvées les modifications apportées au règlement intérieur de la Caisse de Compensation des Services Sociaux, adoptées par le Comité de Contrôle et le Comité Financier de cet organisme au cours des séances tenues respectivement les 27 et 29 mars 2001.

Article 2

Lesdites modifications du règlement intérieur de la Caisse de Compensation des Services Sociaux sont annexées au présent arrêté.

Article 3

Le Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics et les Affaires Sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Annexe

Voir le Règlement approuvé par l'[arrêté ministériel n° 91-688 du 20 décembre 1991](#)^[2 p.3].

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 11 avril 2003

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2003/Journal-7594>

2. ^ [p.2] <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/1991/12-20-91-688>